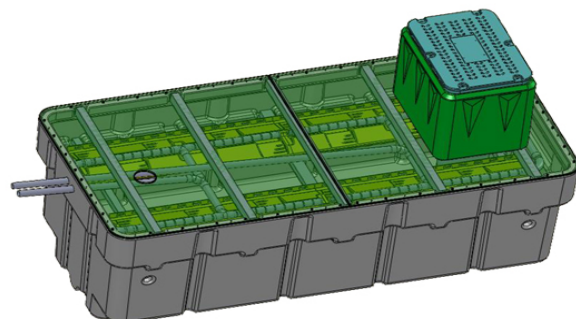


ZEOFILTRE

Performances, écologie, praticité et simplicité

La législation de l'Assainissement Non Collectif (ANC) évolue vers une meilleure maîtrise des installations et des rejets. Les propriétaires se préoccupent :

- de leur système d'assainissement d'eau actuel : Fosse Toutes Eaux (FTE) ou Fosse Septique.
- de la réutilisation de l'eau .



STOC Environnement développe des filières pour l'Assainissement non collectif équipées de filtre zéolite (filière agréée avec une microstation et filière réglementaire avec une fosse toutes eaux) :

- **performantes** du fait du très bon rendement épuratoire de la zéolite.
- **simples et robustes**. (conception et utilisation du PEHD).
- **sécurisée** avec des filtres zéolite.
- **ultra-compacte** : emprise au sol très limitée par rapport aux solutions d'épandage.
- **pratique** : les filtres sont livrés en kit ce qui facilite manutention et installation.
- **écologique** car permettant d'évoluer vers la réutilisation de l'eau (impossible avec les autres produits).
- **économique** compte tenu de la simplicité de conception.



Les filtres Zéolite constituent la dernière génération de la filtration :

- filtres de 1,4 m² et 2,5 m² pour une filtration adaptée au nombre d'EH.
- filière réglementaire zéolite de 2 X 2,5 m² adaptée pour 5 pièces principales.(24/12/2003)
- plateau de répartition de l'eau innovant pour garantir une meilleure répartition et filtration.
- Option de relevage intégré (unique).
- L'OXYBOX, module intermédiaire de pré-filtration et répartition garantissant la pérennité de la filière (20 ans et plus).
- Kit Irrigation et filtration membranaire en option (réutilisation, rejets sensibles...).
- fabrication en France.

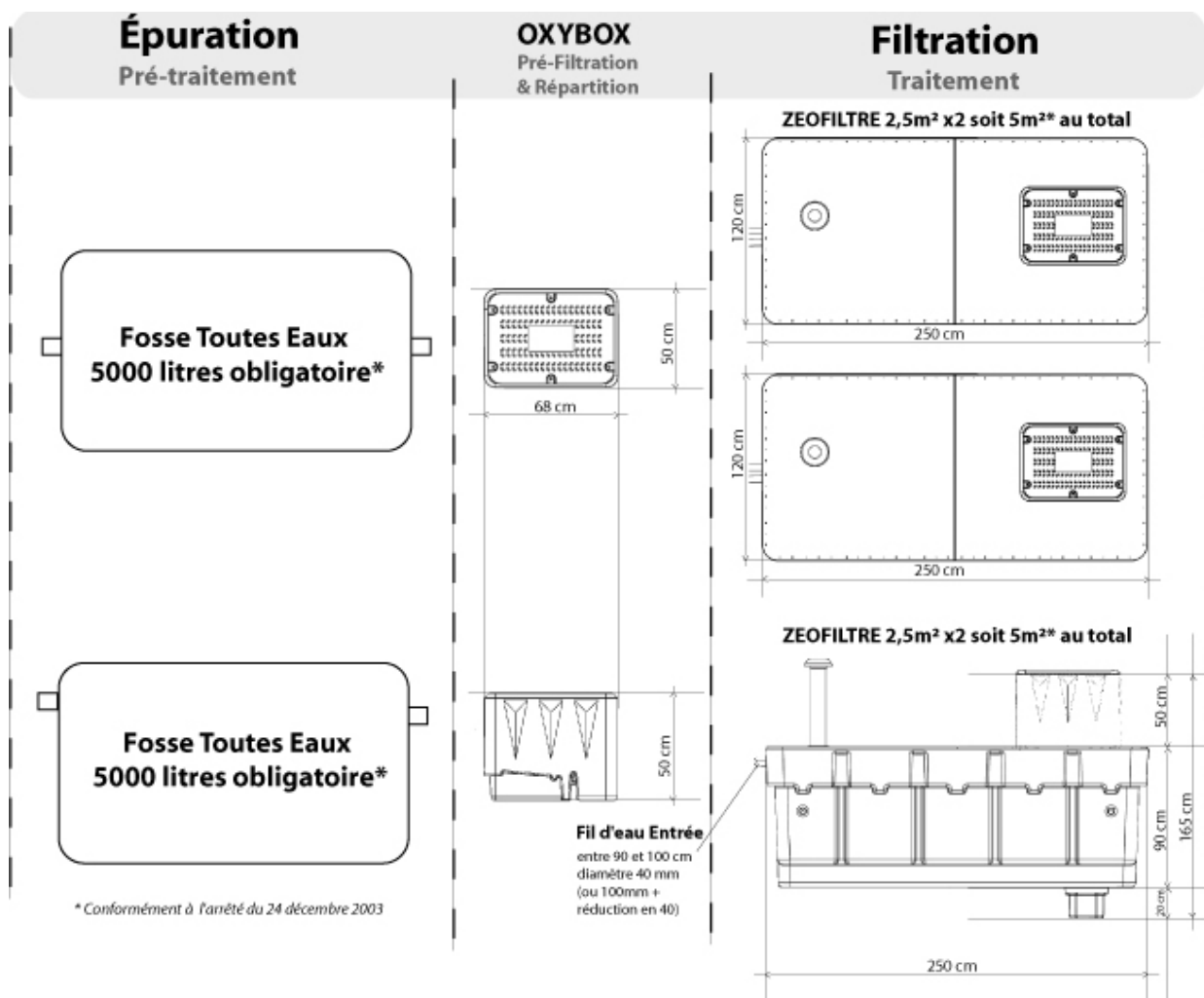
STOC Environnement est une entreprise créée en 1987, spécialiste de l'assainissement des eaux usées et de la réutilisation de celles-ci. Elle dispose de l'agrément du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement. L'entreprise a mis en place pour servir les clients et professionnels de l'ANC :

UNE ORGANISATION NATIONALE : les Agences Régionales Assainistes pour une proximité du client et une réactivité aux demandes et dans le suivi (chantier et maintenance).

LA COMPETENCES DE SES EQUIPES , LES « ASSAINISTES » STOC : Engagement Qualité Assainistes. Capacité de gestion globale du dossier de l'étude jusqu'à la réception et à la maintenance-gestion des boues.

LA GAMME DE PRODUITS LA PLUS LARGE DE L'ANC : Une offre adaptée aux besoins du client (filière compacte ou ultra-compacte) + les produits associés. R&D : réutilisation de l'Eau.

UNE OFFRE DE SERVICES POUR LA TRANQUILITE DE NOS CLIENTS : Tranquillité totale et maîtrise du budget avec SERENITE 10 (maintenance, gestion des boues, extension de garantie, gestion et conservation du dossier et du suivi de l'ANC, alertes, financement, etc ...).



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Filière réglementaire pour 5 pièces principales = 5m²
(2 filtres de 2,5m²)

Matériaux cuves : PEHD

Capacité d'épuration : Jusqu'à 5 pièces principales

Pré traitement : Fosse toutes eaux 5000 litres

Matériau de Filtration : Zéolite type chabasite

Épaisseur matériaux filtrant : 50 cm

Hauteur totale filtre (sans puits de collecte) : 145 cm

Hauteur entrée filtre : de 90cm à 100cm

Sortie filtre gravitaire: au niveau du puits de collecte.

Sortie filtre haute : avec Relevage Intégré ou Kit Irrigation.

[Télécharger le plan ZEOFILTRE](#)

Toutes les infos sur www.filtre-zeolite.com

INSTALLATION : En complément de la notice de pose fournie avec l'unité d'épuration, l'installateur devra respecter les règles du DTU 64.1. « Mise en œuvre des petites installations d'assainissement autonome ». Le type d'installation est soumis à une garantie décennale par le professionnel exécutant les travaux.

IMPLANTATION : La filière compacte ZEOFILTRE® doit être implantée dans une zone à l'écart des voies de circulation afin qu'un véhicule ne puisse circuler aux abords immédiats, au risque de la détériorer. Elle doit être placée de façon telle qu'elle ne reçoit pas d'eaux pluviales ou d'eaux de ruissellements. L'ensemble des éléments devra être positionné parfaitement de niveau. La mise en service des éventuels éléments électromécaniques devra être réalisée par un technicien qualifié, en respectant les règles de la norme 15-100.

GARANTIE : La fabrication de l'ensemble des éléments du ZEOFILTRE® fait l'objet d'un contrôle rigoureux en usine. Ils font l'objet d'une garantie dans les conditions suivantes :

Étanchéité des cuves : 15 ans

Matériel électromécanique : 2 ans

ENVIRONNEMENT : La filière d'épuration est destinée à restituer à l'environnement une eau débarrassée de sa pollution. S'assurer que le dispositif demeure opérant et assurer la maintenance et l'entretien adapté afin de maintenir ses performances.